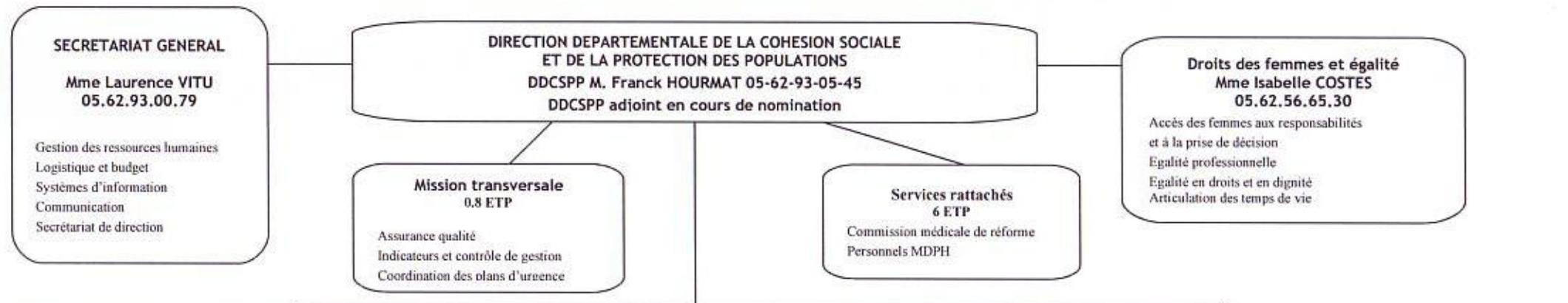


nouvelle Direction Départementale Interministérielle :

la DDCSPP

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations



POLE PROTECTION DE LA POPULATION

POLE COHESION SOCIALE

PROTECTION DES CONSOMMATEURS
M. Michel HOURNE
05-62-54.18.80

Qualité, loyauté et sécurité des produits et services :
produits alimentaires et d'alimentation animale
produits industriels
prestations de service
gestion des alertes
consommation et répression des fraudes

Protection économique des consommateurs
information, étiquetage et publicité
pratiques commerciales trompeuses, illicites et réglementées
législations spécifiques ou sectorisées

Contentieux pénal
Actions de veille concurrentielle
(en complément des actions)

SECURITE SANITAIRE DE L'ALIMENTATION
M. Philippe BARRET
05-62-44-56-00

Sécurité sanitaire des denrées animales
Certificats à l'exportation des denrées alimentaires
Surveillance de la contamination des denrées
Gestion des toxi-infections alimentaires collectives et alertes
Qualité de l'offre alimentaire et équilibre nutritionnel

Abattoirs

Inspection ante et post-mortem des animaux abattus
Inspection des établissements d'abattage
Réalisation de prélèvements pour les plans de surveillance et de contrôle
Contrôle de la réglementation relative à la protection et à l'identification animales, et aux sous-produits animaux, dans les abattoirs.

SANTE ET PROTECTION DES ANIMAUX
Mme Christine PAU
05-62-44-56-00

Veille sanitaire, lutte contre les épizooties, maladies émergentes et zoonoses

Planification des plans d'urgence

Tutelle des groupements de défense sanitaire et animation du réseau des vétérinaires sanitaires

Certification aux échanges et aux exportations d'animaux

Protection animale

Contrôle des intrants (alimentation animale et pharmacie vétérinaire)

VEILLE ET CONTROLE DE LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE
M. Eric DUFAURE
05-62-44-56-00

Installations classées pour la protection de l'environnement agricoles et agroalimentaires

Faune captive sauvage

Gestion des sous-produits animaux

JEUNESSE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE
Mme Claudie ROZE-MADRACH
05-62-93-05-45

Politiques en faveur de la jeunesse, de l'éducation populaire et des familles

Autonomie, engagement et initiatives des jeunes
Mobilité internationale
Animation volontaire
Accueils collectifs à caractère éducatif de mineurs
Qualité des accueils
Protection des mineurs
Politiques éducatives
Territoriales - CLAS
Médiation familiale REAAP
Formations qualifiantes Diplômes

Développement des pratiques sportives

Sport pour tous
Sécurité des pratiquants
Sport et santé
Équipements sportifs
Formations qualifiantes Diplômes
Promotion des métiers du sport

Vie associative

DIDVA et Mission d'accueil et d'information des associations
Greffé des associations
Agréments Volontariat
Formation des bénévoles
Soutien aux associations sportives et d'éducation non scolaire

SOLIDARITE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS
Mme Marie-Christine DOUSTE-BACQUE
05-62-51-79-79

Protection des publics vulnérables et spécifiques

Accès aux droits sociaux :
- aide sociale et aide médicale
- domiciliation
Commission départementale d'aide sociale
Commission de surendettement
Majeurs protégés
Pupilles de l'État
Droit des personnes handicapées
Lutte contre les dérives Sectaires

Égalité des chances

Lutte contre les discriminations

Politiques en faveur des gens du voyage
Harkis rapatriés réfugiés
Lutte contre l'illettrisme
Politique de la ville :
- Ville Vie Vacances

POLITIQUES SOCIALES EN FAVEUR DU LOGEMENT
Mme Isabelle LOUBRADOU
05-62-51-79-79

Accès et maintien dans le logement

Fonction sociale du logement
Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées
Commission départementale de aides publiques au logement
Prévention des expulsions
Commission de médiation
Accords collectifs
Logements adaptés

Hébergement et Insertion Vieille sociale

115
Equipes mobiles
Service d'accueil et d'orientation
Accueils de jour
Aide alimentaire
Dispositif d'hébergement d'urgence et d'insertion

PRESENTATION DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Le conseil de modernisation des politiques publiques du 11 juin 2008 et la circulaire du Premier Ministre du 31 décembre 2008 ont décidé de la création des directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) au 1^{er} janvier 2010.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre général de la révision générale des politiques publiques.

Cette démarche a pour triple objectif de créer une organisation administrative plus simple et plus efficace, de valoriser le travail des agents publics et de diminuer le niveau des dépenses publiques.

La Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations des Hautes-Pyrénées se fonde sur le regroupement des services suivants :

- Direction départementale des services vétérinaires,
- Direction départementale de la jeunesse et des sports,
- Unité départementale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes,
- Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (pôle social),
- Service des droits des femmes et de l'égalité,
- Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture (logement social),
- Préfecture (logement social, politique de la ville et vie associative).

La Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations des Hautes-Pyrénées est composée des entités suivantes :

- la direction ;
- le secrétariat général ;
- la mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité ;
- la mission transversale assurance qualité et coordination des plans d'urgence ;
- le service protection des consommateurs ;
- le service sécurité sanitaire de l'alimentation ;
- le service santé et protection des animaux ;
- le service veille et contrôle de la qualité environnementale ;
- le service jeunesse, sports et vie associative ;
- le service solidarité et lutte contre les discriminations ;
- le service politiques sociales en faveur du logement ;
- les services rattachés : comité médical, commissions de réforme et MDPH.

La création de la DDCSPP des Hautes-Pyrénées au 1^{er} janvier 2010 permet :

- de mieux répondre aux attentes de la population en matière de gestion des risques et de sécurité en créant un pôle « protection des populations » ;
- de préserver et de favoriser le lien social avec la constitution d'un pôle « cohésion sociale ».

POLE PROTECTION DES POPULATIONS

Depuis plusieurs années, une coopération existe, dans le cadre d'un pôle de compétence sécurité alimentaire puis d'une mission inter-services, entre les services concernés dont la direction départementale des services vétérinaires et l'unité départementale de la direction régionale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

L'inclusion de ces deux services dans la DDCSPP permet d'améliorer encore cette coopération, que ce soit en terme d'échanges d'information ou de pratiques d'inspection et d'enquête.

POLE COHESION SOCIALE

Selon le conseil de l'Europe la cohésion sociale est « la capacité de la société à assurer le bien-être de tous ses membres, incluant l'accès équitable aux ressources disponibles, le respect de la dignité dans la diversité, l'autonomie personnelle et collective et la participation responsable. ». Elle implique de façon générale le renforcement du lien social pour l'ensemble de la population mais aussi plus spécifiquement l'inclusion sociale des personnes vulnérables.

Regroupant les compétences de l'Etat en matière sociale, le pôle cohésion sociale de la DDSCPP est désormais un interlocuteur mieux identifié et unique pour les collectivités territoriales, la CAF, ou les associations intervenant dans le secteur.

Ce organisation autorise en outre une meilleure efficacité dans de nombreux domaines jusque là éclatés entre plusieurs services : politique de la ville ; actions en direction des jeunes, hébergement et accès au logement .

CONTACTS

Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

Cité administrative Reffye
10 rue Amiral Courbet
BP 41740
65017 TARBES cedex 9